

**COVID-19 : La présidente de la Commission européenne Ursula Von Der Leyen a réalisé son premier discours de politique générale devant les eurodéputés, dans un contexte de relance post-COVID-19.**

**Mercredi 16 septembre 2020 au matin, la présidente de la Commission européenne Ursula Von Der Leyen [exposait](#) devant les eurodéputés sa vision de l'avenir de l'Europe pour les mois à venir.**

**Les sujets principaux évoqués par la présidente de la Commission européenne ont été les suivants : le plan de relance, le pacte vert européen (European Green deal), la santé, le numérique ou encore le Brexit.**

Lors de son premier discours sur l'état de l'Union depuis sa nomination à la présidence de la Commission européenne en décembre 2019, Ursula von der Leyen a axé ses propos sur la situation sanitaire et économique que traverse l'Union européenne. Dans ce cadre, elle a présenté les objectifs de la Commission européenne pour les mois à venir dans certains secteurs stratégiques.

- **Plan de relance européen**

Pour rappel, nommé « [Next Generation EU](#) », le plan de relance européen est doté de 750 milliards d'euros. Lors de son discours, la présidente de la Commission européenne a précisé qu'il sera **financé à 30% par des obligations vertes**, et que **37% du plan de relance sera dépensé pour des objectifs du Pacte vert européen**. Lors de ce discours, les eurodéputés ont montré leur soutien à ces objectifs.

Selon Ursula von der Leyen, il s'agira d'investir notamment dans la **rénovation thermique des bâtiments** et en faveur des **technologies de l'hydrogène**.

- **Le Pacte vert européen**

Ursula von der Leyen a annoncé que la Commission européenne propose de viser une **réduction de 55% des émissions de gaz à effet de serre de l'Union européenne** à l'horizon 2030 par rapport au niveau de 1990. A noter que l'objectif actuellement fixé était une réduction de 40% des émissions de gaz à effet de serre. Le rehaussement de cet objectif s'explique selon la présidente de la Commission, par l'objectif ambitieux de la neutralité carbone en 2050.

La présidente de la Commission a par ailleurs mentionné l'importance du **mécanisme d'ajustement carbone aux frontières** que souhaite mettre en œuvre la Commission européenne. Pour rappel, ce mécanisme a pour objectif d'établir un prix du carbone pour les importations de certains biens en provenance de pays tiers à l'Union européenne, afin de réduire les émissions carbonées.

- **Le futur de la santé en Europe**

Dans le domaine de la santé, Ursula von der Leyen a annoncé la **création d'une agence de recherche et de développement avancés pour le secteur biomédical** au niveau européen, ainsi que le **renforcement de l'agence européenne des médicaments**. Elle a également encouragé les Etats membres de l'Union européenne à se pencher sur le **renforcement des compétences de l'Union européenne dans le secteur de la santé**, ce qui pourrait permettre à l'Union de prendre des décisions plus fortes dans ce domaine. Les eurodéputés se sont globalement montrés favorables à ces derniers points.

Ursula von der Leyen a par ailleurs indiqué que la Commission européenne et la présidence italienne du G20 organiseront un **sommet mondial de la santé en Italie en 2021**.

- **Le numérique**

Ursula von der Leyen a évoqué dans son discours plusieurs initiatives à venir de la part de la Commission européenne dans le domaine du numérique : des investissements pour **généraliser la connectivité haut débit**, la **création d'un cloud européen**, la mise en place d'une **identité électronique européenne sécurisée** ou encore une **législation afin d'encadrer l'intelligence artificielle**. Dans le cadre de l'intelligence artificielle, la présidente de la Commission a rappelé l'importance de ce secteur notamment pour l'agriculture de précision.

Elle a par ailleurs indiqué que 20% du plan de relance européen serait consacré au secteur du numérique.

- **Brexit**

Concernant le Brexit, Ursula von der Leyen a évoqué l'éventualité d'un « no deal », laissant l'Union européenne sans accord avec le Royaume-Uni lorsque celui-ci quitterait l'Union. La présidente de la Commission européenne a également affirmé que l'accord entre le Royaume-Uni et l'Union européenne signé en janvier 2020 ne pouvait pas être modifié unilatéralement. Pour rappel, un projet de loi a été déposé par le Premier ministre britannique Boris Johnson au Parlement britannique, qui prévoit de s'affranchir de certaines clauses déjà négociées dans cet accord en janvier dernier (concernant notamment le protocole destiné à éviter le retour d'une frontière entre l'Irlande et l'Irlande du Nord).

La présidente de la Commission a par ailleurs fait des annonces concernant d'autres secteurs :

- La **mise à jour de sa stratégie industrielle dans la première moitié de 2021**.
- La Commission européenne va faire une proposition législative pour soutenir les Etats membres de l'Union européenne dans la mise en œuvre d'un cadre pour **garantir l'accès à un salaire minimum**.
- Concernant la politique migratoire de l'Union européenne, Ursula von der Leyen a affirmé vouloir **abolir le règlement dit « Dublin »**, selon lequel les demandes d'asile doivent être traitées par le pays de première entrée des migrants dans l'Union européenne, afin de le remplacer par un « *nouveau mécanisme fort de solidarité* ».
- Ursula von der Leyen a indiqué que la Commission allait présenter un **plan d'action contre le racisme et les crimes de haine**, qu'ils se fondent sur la race, la religion, le genre ou la sexualité.

Elle a par ailleurs mentionné sa volonté de former des coalitions avec des partenaires tiers à l'Union européenne (tels que des pays démocratiques asiatiques, l'Australie, l'Afrique ou encore des pays d'Amérique), par exemple sur l'**éthique numérique** ou la **lutte contre la déforestation**.

*Source : Cabinet EURALIA - <http://www.euralia.eu/>*